réglé la distribution générale, était digne de tous les éloges. La place nous manque pour signaler, comme ils le méritent, tous ceux qui ont coopéré à cette brillante manifestation horticole.

» **Un exposant tourquennois**, M. Hippolyte Willem, s'est particulièrement distingué. A lui seul, il avait pris part à une quarantaine de concours et a été victorieux dans un grand nombre d'entre eux. Une autre exposante, de Roubaix, Mlle Béret, a émerveillé le jury autant par la magnificence de ses couronnes et de ses bouquets que par la disposition pittoresque des éléments variés qui composaient son lot. Un orchidophile de grande réputation M. Fenet, d'Argenteuil, avait exposé un superbe groupe de *Catteleya Mossiæ*, où nous avons admiré plusieurs formes très remarquables, et notamment ses *Catteleya Mossiæ alba* de toute beauté. M. Duval, de Versailles, avait un lot de forts beaux *Anthurium Scherzerianum* et de Vriseal hybrides; et M. A. Van den Heede, de Lille, des collections de Fougères, de Palmiers et de plantes ornementales, d'une culture hors ligne.

» Que dire maintenant des collections de nos compatriotes? Ceux-ci nous permettront d'être concis, en parlant de leurs triomphes. D'ailleurs, les succès de MM. De Smet frères, Vincke-Dujardin, Jacob Maroy et Cie, Arthur de Smet (firme Louis de Smet), Poelman-Maeirhout, Dutriez frères, Vanderstraeten, Pynaert Van Geert, Vermeerch et de Baerdemacker, Eeckaute, Van der Plancke, etc.. etc., sont déjà connus de tous par les journaux politiques. Nous les remercions d'avoir si dignement représenté, à Tourcoing, l'horticulture nationale.

» La plupart des apports belges venaient de l'Exposition d'Anvers, d'où 23 wagons les avaient transportés en une nuit, grâce aux arrangements pris par l'Administration supérieure des chemins de fer. Nous aimons à signaler les dispositions intelligentes prises par M. le chef de gare de Tourcoing, pour faciliter aux exposants la remise immédiate de leurs produits. Ce fonctionnaire a réellement bien mérité des horticulteurs et il nous revient que ceux-ci se proposent de lui donner une médaille commémorative. »

Le recensement des chevaux. — Sur 260 convocations qui avaient été envoyées pour la journée du lundi, il a été présenté à peine 200 chevaux et encore ils sont venus fort irrégulièrement, à d'assez longs intervalles. Le matin, la commission a dû s'arrêter à 10 heures 1|2. La séance s'est terminée à 5 heures.

« La Mutuelle » et le service des emplois. — Nous avons fréquemment l'occasion de parler de la situation prospère de l'association mutuelle des employés de commerce. Il est un de ses services qu'on nous prie de signaler de nouveau à l'attention : c'est le service des emplois. La *Mutuelle* est un intermédiaire tout naturel et absolument désintéressé pour le placement de ses membres. Nous engageons donc les négociants et chefs d'établissements de s'adresser par écrit à M. le président de la *Mutuelle*, Hôtel du Cygne, quand ils ont des emplois vacants. C'est là un moyen d'encourager une institution éminemment utile et absolument digne d'intérêt.

Eglise du Sacré-Cœur. — Mardi 5 juin : A 8 h., pèlerinage du Monastère de N.-D. des Anges ; à 9 h., pèlerinage du Pensionnat des Filles de l'Enfant-Jésus, rue Winoc-Choqueel.

A Tourcoing comme partout, on se plaint de la triste entrée en scène de l'été! Malgré la pluie, le vent et le froid, l'estomac ne veut plus des produits de l'hiver ! Et pourtant pas de fruits dans nos jardins ! Nos fraisiers pleurent et nos cerisiers se lamentent. L'été est à nos portes, l'étalage de la maison Tanghe-Verdonck, rue de l'Hôtel-de-Ville, nous l'atteste. Nous y avons vu des fraises superbes. Savez-vous qu'il n'y a rien de bon comme un petit déjeuner avec des fraises et une tartine de beurre frais. Rien que l'odeur délicieuse du beurre d'Oostcamp excite l'appétit.

La maison tient les hors-d'œuvre de tous genres, pâtés fins, galantines de volailles, ainsi que les conserves de première marque.

Le beurre d'Oostcamp qui arrive frais chaque jour, se vend 3,40 le kilog.

Les commandes pour le beurre de conserves seront reçues à Tourcoing, rue de l'Hotel-de-Ville, 4, et à Roubaix, rue du Bois, 13. Ce beurre, garanti pur et de bonne conservation, se vend 3,10 le kilog.

Un forcené. — Une scène scandaleuse s'est passée sur la Grand'Place, dans la soirée de dimanche. Un fraudeur de profession, Augustin Lalièvre, âgé de 25 ans, demeurant rue Delhaye, s'étant vu *refuser* la porte d'un café, fut pris d'une véritable rage, et menaçait de tout briser. L'agent de police Levengle qui survint, eut à soutenir un véritable combat. Lalièvre le saisit par la tunique qu'il déchira, et lui arracha ensuite sa chaîne de montre. Des témoins coururent au poste pour réclamer du renfort; il ne fallut pas moins de six agents pour conduire, ou plutôt traîner, le forcené jusqu'au bureau. Sur tout le parcours il n'a cessé de pousser d'épouvantables hurlements. Il s'était formé un rassemblement de plus de 300 personnes.

— C'est à peu près dans les mêmes conditions que le brigadier Parent a arrêté, dans la soirée, rue Nationale, Pierre François Dewaele, âgé de 35 ans, tisserand, né à Halluin. Il est également poursuivi pour outrage et rébellion.

Le carrousel du Sacré-Cœur. — Voici le résultat du carrousel attelé qui a eu lieu dimanche 3 juin, au quartier du Sacré-Cœur. Les opérations ayant été terminées très tard, les prix et surprises ont été tirés au sort : 1er prix, 50 fr., MM. Deburne, du Blanc-Four; 2e, 40 fr., Henri Montagne; 3e, un baromètre-thermomètre, Paul Decottigny, du Blanc-Ballot; 4e, un couvert en argent, Jules Holvoet, de Lauwe (Belgique); 5e, 20 fr., Braquevel père, du Blanc-Seau (Tourcoing); 6e, 15 fr., Louis Grymonprez, de Mouveaux; 7e, 10 fr., Désiré Vandenberghe, du Beau Jardin de la Madeleine; 8e, 5 fr., Louis Masure.

Surprises. — 1er MM. Arsène Casier; 2e Emile Vercombre; 3e Angelus Nys; 4e Jules Housez; 5e Cyrille Dumortier; 6e Edmond Delcourt de Lauwe (Belgique). Des félicitations ont été adressées aux membres du comité, pour la bonne organisation du carrousel. Le bon ordre n'a cessé de régner pendant toute la durée du concours. Vu le succès obtenu dimanche, le comité a donné hier soir un deuxième carrousel qui a remporté le *même* succès.

Neuville. — *La procession.* — La procession a suivi, dimanche dernier, l'itinéraire adopté de temps immémorial pour le jour même de la Fête-Dieu, c'est-à-dire le calvaire du hameau du Labyrinthe. On voyait des bannières à toutes les maisons et les rues étaient tendues de nombreuses guirlandes de fleurs et de verdure. On a pu juger par le respect et le recueillement de toute la population que Neuville est toujours la religieuse paroisse d'autrefois.

Communications

La commission des « Orphéonistes Crick-Sicks » prie les sociétaires de se réunir aujourd'hui mardi au siège de la société, café du Cygne, à 8 heures 3|4, pour recevoir diverses communications.

LILLE

Examen de baccalauréat. — La faculté des sciences ouvrira le lundi 16 juillet 1893, une session de baccalauréat. L'examen écrit aura lieu le lundi 16 juillet et se fera dans les villes de Lille, Douai, Valenciennes, Saint-Omer, Amiens et Charleville. Le registre d'inscription s'ouvrira le 15 juin et sera close le 30 du même mois.

Enseignement secondaire spécial. — Le jury d'examen de l'enseignement secondaire spécial de Lille ouvrira le mardi 17 juillet 1894, à sept heures trois quarts du matin, une session de baccalauréat. Le registre d'inscription sera ouvert du 15 au 30 juin, à quatre heures du soir.

L'élection au Conseil d'arrondissement. — Voici la circulaire que M. Henri Cointrelle adressa aux électeurs du canton Centre de Lille, en vue du scrutin de ballottage du 10 juin 1894.

« Messieurs et chers concitoyens,

» Il vous appartient de transformer en une victoire définitive le succès que nous avons obtenu aujourd'hui.

» La politique franchement républicaine et franchement libérale, dont j'ai l'honneur d'être, en cette circonstance, le représentant, rencontre à Lille des adhérents de plus en plus nombreux. Seule, elle peut assurer, avec la défense de nos institutions, les justes réformes désirées par les travailleurs et donner satisfaction aux légitimes préoccupations des hommes d'ordre et des amis de la liberté.

» A ceux qui ont voté pour moi, je dis merci et je leur donne rendez-vous dans huit jours pour la lutte décisive, qui sera le triomphe final.

» A ceux qui se sont abstenus ou même qui m'ont refusé leur concours, je demande de tenir compte des indications du suffrage universel et des vœux du pays, promettant à tous, comme c'est mon devoir, de rester toujours le défenseur des intérêts du canton Centre et le serviteur de la République.

» Lille, le 3 juin 1894.

» HENRI COINTRELLE,

» *Candidat républicain libéral* ».

— Voici, d'autre part, à titre d'information, la lettre que M. Brackers d'Hugo adresse aux électeurs :

« Mes chers concitoyens,

» Vous m'avez fait l'honneur d'affirmer sur mon nom votre conviction républicaine par 1,678 suffrages.

» Vous vous êtes décidés librement, obéissant à votre seule aspiration, faisant confiance au candidat qui se présentait à vous sans masque, avec des déclarations franches et loyales, et sur le libéralisme duquel, quoi qu'on ait dit, vous pouvez toujours compter.

» Nos adversaires se flattent déjà d'enlever à la République ce canton qui depuis si longtemps lui est fidèle : les abstentions leur ont permis de caresser cet espoir.

» Vous les détromperez dimanche prochain en vous rendant nombreux au scrutin pour y affirmer que vous ne voulez pas que la ville de Lille rétrograde. Vive la République !

» BRACKERS-D'HUGO,

» Avocat, Conseiller municipal. »

L'AFFAIRE TREMBLIÉ

Dunkerque, 4 juin. — Cette après-midi, vers trois heures et demie, Tremblié a été extrait de la maison d'arrêt et, en voiture de place, il a été transporté en douane, dans la salle de visite, où devant MM. Pelletreau, procureur de la République, de Taillandier, juge d'instruction, Boone, commis-greffier et Albert Mine, consul de la République-Argentine, on a procédé à un nouvel et très minutieux examen des quatorze malles de Tremblié.

Chaque morceau d'étoffe, de linge, vêtement ou objet quelconque qui se trouvait dans ces bagages, faisait l'objet d'une question à laquelle Tremblié répondait toujours avec une certaine assurance. Tremblié est un peu affaissé depuis que nous l'avons vu : sa captivité semble lui peser beaucoup. A 4 heures et demie, lorsque l'on découvre le pantalon de facteur contenu dans l'un des colis, M. le juge d'instruction en demande à Tremblié la provenance.

Le prévenu, quelque peu interloqué répond : « FRANÇOIS FARBOS ME L'AVAIT PRÊTÉ. » Ce détail est d'une importance capitale, selon nous; car on peut supposer que Tremblié possède encore d'autres effets ayant appartenu à sa prétendue victime.

Le steamer *Parahyba* que l'on attend incessamment de Buenos-Ayres ayant touché au Brésil, n'aura sans doute pas de documents sérieux concernant cette importante affaire; car il est parti de la Plata avant le *Paraguay*. Mais le paquebot qui sera porteur de lettres, documents, etc., intéressants sera le *Orléna*, attendu vers le 8 ou le 9 courant.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille. — *Audience du lundi 4 juin.* — A LA RECHERCHE D'UN GITE. — Depuis le 1er mai, on ne délivre plus à Tourcoing de billets de logement. Or, dernièrement, deux individus se présentaient au poste de police pour avoir un gîte pour la nuit. Ils essuyèrent nécessairement un refus : c'est alors que voulant être logés à tout prix, ils ne virent rien de mieux que de briser les vitres de la lanterne surmontant le poste. Il n'en fallait pas davantage pour que satisfaction leur fût aussitôt donnée : et c'est ainsi que comparaissent pour vagabondage et dégradations de monument public Joseph Humbert, âgé de 40 ans, né à Strasbourg, et Alexandre Dubois, trente ans. Ils sont condamnés chacun à quinze jours.

TOUJOURS LE VOL AUX TÊTES COURONNÉES.—Une épicière de la rue de la Mairie, à Wattrelos a encore eu la naïveté de laisser chercher dans son tiroir par une marchande ambulante des pièces de monnaie à l'effigie de Napoléon III. Naturellement après le départ de la colporteuse, il lui manquait deux francs. Joséphine Vandrestin, c'est le nom de la délinquante, fut bientôt arrêtée. Elle se voit infliger six mois de prison : elle était aussi sous le coup d'infraction à un arrêté d'expulsion.

Concerts et Spectacles

Tourcoing. — *L'exercice musical à l'Académie.* — La magnifique salle de notre Ecole de Musique a servi, dimanche soir, pour la première fois, à l'usage auquel elle était destinée : les professeurs et élèves y ont donné une audition musicale. Comme dans toutes les réunions de ce genre, l'assistance était fort nombreuse, mais nous avons été quelque peu surpris de constater que les sièges réservés aux membres de l'Administration municipale sont restés inoccupés : la commission de l'Ecole était représentée par M. Dervaux-Wetzel, vice-président, et par plusieurs membres.

L'exercice musical, dont le programme était varié, a présenté un réel intérêt.

Après une fort jolie ouverture, la *Fille de l'Alcade* de G. Marie, par l'orchestre, M. Vandommele, élève de M. Guillaume, a détaillé une fantaisie pour tuba.

L'air de la *Reine de Saba*, de Gounod, a été ensuite chanté par M. V. Delvove, élève de M. Capon; nous tiendrons compte de la difficulté du morceau et de la bonne volonté de l'exécutant.

Nous avions déjà remarqué le jeu délicat et élégant de Mlle Descamps, une élève de la classe de piano professée par Mlle Dewanain : ce jeune talent s'est encore affirmé par l'exécution très fine de l'*Illusion* de Thomé et d'une valse de *Chopin*.

Une symphonie de style de Dancla a été correctement rendue par quatre jeunes gens du cours de violon de M. Bailly, MM. Kuppfert, Cardon, Liétar et Dandey.

M. Struyve, élève de M. Mager, s'est révélé un instrumentiste d'avenir; l'exécution d'une fantaisie pour cor, de Merxk, dénotent en lui les plus sérieuses qualités.

Nos félicitations aussi à M. H. Lebrun, un violoncelliste qui sait profiter des excellentes leçons de son professeur, M. Stupuy fils : il a joué avec infiniment de goût une *Elégie* de Dunkler et une *Saltarelle* de Tolbecque.

Tous les auditeurs ont remarqué l'ensemble parfait avec lequel huit élèves de M. Louis Montagne, MM. Destombes, Denhaene, Devrisse, Vandommele, Liagre, Lefebvre, Catteau et Planquart, ont exécuté un thème varié pour clarinettes.

Une véritable ovation a été faite à Mme Lambert-Foubert, la distinguée professeur de la classe de chant. C'était un hommage très mérité d'ailleurs, que l'auditoire rendait au talent de la cantatrice qui a interprété avec un sentiment exquis *Ivresses passées* de Lemaire et un *Arioso* de Delibes.

Le chœur des fileuses du *Vaisseau Fantôme* de Wagner, chanté par les jeunes filles des cours de solfège, a terminé cet exercice musical qui a laissé la meilleure impression et a démontré la vitalité de notre Académie de musique.

Hippodrome Roubaisien

GRAND THÉATRE

DIMANCHE 17 JUIN, à huit heures un quar

DUPUIS

et la Troupe des VARIÉTÉS, de Paris

DANS LES

TRENTE MILLIONS DE GLADIATOR

DE LABICHE

Location ouverte chez M. Jubé-Hertog.

Conférences populaires de l'abbé Kneipp, prix 1 fr. 20. — **Soins à donner aux enfants** dans l'état de santé et dans l'état de maladie ou conseils sur l'hygiène et la médecine de l'enfance, par l'**abbé Kneipp,** prix 3 fr. — **Ma cure d'eau** et **Vivez ainsi,** prix 3 fr. 50. — *Bibliographie.* Vient de paraître, chez Vanier, éditeur, **Rimes de fer,** par Charles Droulers. — En vente à la librairie du *Journal de Roubaix.* 77086

NORD

Le retrait des monnaies divisionnaires italiennes. — Nous croyons utile de rappeler que les monnaies divisionnaires italiennes doivent être retirées de la circulation avant le 24 juillet prochain. Une circulaire préfectorale a été adressée dans ce sens aux sous-préfets et maires du département du Nord.

Un homme broyé à Douai. — Un terrible accident est arrivé en gare de Douai dimanche soir, vers dix heures. Un Douaisien, Louis Sellier, 49 ans, ouvrier typographe, demeurant rue d'Arras, 5, revenant d'Arleux, est descendu probablement avant l'arrêt complet du train-tramway et est tombé sous les roues du dernier wagon. La mort a été instantanée.

Une explosion à Saint-Amand. — Deux blessés. — Hier dans la matinée, une forte explosion s'est produite dans la fonderie de fer de M. Louis Périn. Deux ouvriers venaient de perforer le couvercle d'un moule avec une vrille. Ils voulurent agrandir le trou et firent chauffer une barre de fer. A l'instant où ils l'introduisaient dans le moule, une terrible explosion se produisit; les deux hommes furent projetés à quelques mètres de hauteur ; tous les carreaux de l'établissement volèrent en éclats ; des pièces de bois furent lancées avec une telle force qu'elles traversèrent la toiture.

Deux autres ouvriers se trouvant à peu de distance furent renversés sans être blessés. Les sieurs Arthur Vilain et Louis Kensier, auteurs involontaires de l'accident dû à leur imprudence, ont été transportés chez eux, au Moulin-des-Loups; le médecin n'a pu se prononcer sur leur état, on craint des lésions internes. On attribue l'explosion à l'inflammation du carbure d'hydrogène qui s'était formé dans le moule.

ETAT-CIVIL.—*ROUBAIX.*—*Déclarations de naissances du lundi 4 juin.* — Marie Vanhecke, rue Choiseul maisons Foveau 32. — Florentine Delbaere, rue d'Italie 38. — Fernande Cossard, rue des Longues-Haies 2. — Lucile Leclercq, rue Montesquieu. — Clémence Lefebvre, Hôtel-Dieu. — Eugène Cuvru, rue de Lannoy 498. — Moïse Quique, rue de Barbieux, cour Ferret 17. — *Mariages.* — Gustave Hirtz, 35 ans, négociant en fer à Epinal et Alice Meyer, 23 ans sans profession, rue Notre-Dame 65. — André Bulcaen, 23 ans plafonneur, boulevard de Metz cour Saint-Henri 3, et Clémence Stillandt, 26 ans lessiveuse, boulevard de Metz. — Alfred Desquiens, 24 ans visiteur de pièces, Grande-Rue cour Basse 12, et Angèle Delcroix, 19 ans, rue de la Conférence 13.—*Déclarations de décès.* — Lucie Fraterne, 64 ans, boulevard d'Armentières 24. — Marie Vandemeulebroucke, 25 ans, quai de Gand. — Jeanne Wagnon, 10 mois, Hôtel-Dieu. — Henri Berckmans, 1 mois, rue Sébastopol cour Delys 6.

TOURCOING. — *Déclarations de naissances du samedi 2 juin.* — Jeanne Mallauran, rue de la Latte.— Paul Delobel, rue du Moulin-Fagot. — Jules Deleplanque, rue de la Croix-Rouge. — Georges Loridan, Croix-Blanche.—Charles Duriez, rue d'Anvers. — Madeleine Costeur, rue du Clinquet. — Elisé Betrancourt, quai Wattinne.— Hélène Vervacke, sentier du Jambon. — Madeleine Dreschuyner, rue de la Blanche-Porte. — Fernand Clinckspoor, rue des Poutrains. — Julie Dufermont, rue de Menin. — *Publications de mariages.* — Jules Porisse, 25 ans employé de commerce, et Clémence Leconte, 24 ans coursière.— Florentin Lepers, 23 ans trieur, et Anna Saint-Venant, 22 ans bobineuse. — Charles Toulemonde, 33 ans, et Justine Pladice, 40 ans sans profession. — Léon Lebrun, marchand de charbon, et Victorine Gemaere, sans profession. — Jean-Baptiste Delannoy, 32 ans maçon, et Elise Pollet, cabaretière. — Emile Brouckaert, 24 ans teinturier, et Zulma Denorme, 21 ans bobineuse. — Ivon De Saerme, 62 ans ouvrier, et Amelie Verloven, ménagère. — Julien Denorme, 27 ans tisserand, et Emilie Desplanque, 19 ans tisserande. — Pierre Vansteenkiste, empailleur de chaises, et Sophie Scrite, 33 ans soigneuse. — *Mariages.* — Henri Carlier, 23 ans tisserand, et Marie Depaepe, 21 ans rattacheuse. — Emile Loncke, 29 ans cordonnier, et Silvie Simœens, 21 ans chamarreuse. — Cyrille Debrabamier, 23 ans tapissier, et Silvie Demailly, 23 ans dévideuse. — Jean Loward, 23 ans carboniseur, et Joséphine Vandenbroucke, 21 ans rattacheuse. — Arthur Verbeest, 25 ans tisserand, et Elisa Vanbrussel, 23 ans blanchisseuse. — Fortuné Picavet, 27 ans employé du chemin de fer, et Hortense Tack, 30 ans retordeuse — Alphonse Naessens, 29 ans teinturier, et Marie Vandecasteele, 19 ans soigneuse. — *Déclarations de décès.* — Albert Debaere, au Chopet. — Achille Desbonnet, 55 ans marchand de journaux, Hôpital-Civil rue Nationale. — Maria Delbecque, 30 ans, ouvrière en fuseaux, rue des Cinq-Voies.

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Les amis et connaissances de la famille Paul CATEAUX qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Paul-Charles-Joseph CATEAUX, décédé à Roubaix, le 3 juin 1894, à l'âge de 31 ans, administré des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi qui sera célébrée le jeudi 7 courant, à 9 heures, aux Vigiles qui seront chantées le même jour, à 6 heures, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le vendredi 8 dudit mois, à 10 heures, en l'église Notre-Dame, à Roubaix. L'assemblée à la maison mortuaire, rue de la Fosse-aux-Chênes, 50.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître-Autel de l'église Saint-Martin, à Roubaix, le jeudi 7 juin 1894, à 10 heures **et demie**, pour le repos de l'âme de Dame Adèle-Ursule MOTTE, veuve de M. Clément DAZIN, décédée à Roubaix, le 2 mai 1894, dans sa 76e année, administrée des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise. — Les Membres de la Confrérie du Saint-Rosaire feront célébrer un Obit le vendredi 8 juin, à 7 h. 1|2; les Dames de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul feront célébrer un Obit le même jour, à 8 heures, en la même église. Les personnes qui, par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les amis et connaissances de la famille Bonami LERNOULD, qui par oubli n'auraient pas reçu de lettre de faire part du décès de Monsieur Bonami-Jules LERNOULD, décédé à Roubaix, le 4 juin 1894, dans sa 81e année, administré des Sacrements de notre mère la Ste-Eglise, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le mercredi 6 courant, à 9 heures, aux Vigiles, qui seront chantées le même jour, à 6 heures 1|4, et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le jeudi 7 dudit mois, à 9 heures 1|2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue Pellart, 109.

BELGIQUE

A la Chambre. — *Séance du 4 juin.* — La Chambre entend les développements de la proposition Helleputte et consorts, ayant pour but l'augmentation de la rémunération des miliciens, qui serait portée de 10 à 30 francs par mois.

M. de Smet se déclare favorable au principe de la proposition, mais il regrette que la situation budgétaire ne permette pas d'y donner suite. M. Janson accuse les auteurs de la proposition de faire une parade électorale; il votera contre la proposition. M. Woeste proteste contre le langage de M. Janson; celui-ci ne cherche qu'un faux-fuyant pour combattre le projet, qui est réclamé par les classes ouvrières.

M. Coomans est d'avis qu'il faut avoir de bons soldats avant d'avoir de bons fusils. Il est juste, dit-il, de donner du pain à leur famille quand on a donné tant de millions au Congo et aux forts de la Meuse. Après quelques autres observations de MM. Janson et de Smet, la proposition Helleputte est prise en considération. La Chambre vote ensuite une série de projets de lois précédemment discutés.

Les droites et les droits protecteurs. — Les Droites se sont réunies lundi depuis 11 heures jusque midi. La discussion a porté uniquement sur le projet de loi des droits d'entrée ; elle est devenue fort vive à certain moment. Les députés d'Anvers se sont déclarés contre le projet, même si on devait renoncer à modifier les droits de feux et fanaux.

M. Tack a présenté des critiques de détail ; il trouve que le projet, tel que l'établit le gouvernement, avantage trop les industries gantoises, alors que ce sont surtout les agriculteurs qui ont besoin de protection. La seule décision qui a été prise, c'est que la Chambre siégera même après le 12 juin, si cela est nécessaire, pour terminer ses travaux, notamment pour discuter le projet sur les droits protecteurs, qui est indispensable et qui sera voté. Les sections sont convoquées pour mardi. La section centrale se réunira ensuite.

Guillaume II en Belgique. — Le *Précurseur* annonce que le roi des Belges aurait l'intention d'inviter l'empereur d'Allemagne à se rendre à Anvers, lors de son voyage en Hollande.

En léthargie. — La semaine dernière, Mme V..., âgée de 47 ans, demeurant à Schaerbeek, rentrait de la ville ; tout-à-coup elle se sentit indisposée et s'alita. Peu après, la malade sembla rendre le dernier soupir. Voisines et connaissances vinrent rendre les derniers devoirs à la pauvre femme. Cependant, vers 9 h. du soir, le médecin se présenta à la maison mortuaire pour faire les constatations d'usage. Il examina longuement le corps et constata que la soi-disant morte se trouvait en léthargie. En effet, vers 2 heures de la nuit, la respiration revenait et le cœur recommençait à battre. Le lendemain, Madame V.... avait repris connaissance et pouvait raconter qu'elle avait entendu tout ce que les voisines disaient devant son lit. Naturellement, pendant ses heures critiques, elle ne pouvait ni se lever ni prononcer un mot. L'état de Mme V... est maintenant très satisfaisant.

Un petit fils qui achète la corde servant au grand-père à se pendre. — Ce fait est curieux autant que rare. Il vient de se passer à Lierre. M. P..., dont la ville a célébré récemment les noces d'or, avait donné à son petit-fils de l'argent pour acheter une corde. L'enfant lui dit en plaisantant ; « Grand-père, vous allez vous pendre? » Le vieillard répondit ; « J'ai besoin de cette corde pour attacher mon pantalon. » Quelques heures après on le trouvait pendu. On ignore le motif de cette résolution désespérée.

Anderlues. — *Le dernier coup de grisou : deux nouvelles morts.* — Le coup de grisou qui s'est produit au puits Gendebien a fait deux nouvelles victimes : les houilleurs Bailly, de Leval-Trahegnies, et Chasseur, d'Anderlues, ont succombé à leurs horribles blessures. Il reste donc deux blessés, Broclaurein et Bernier, dont l'état s'empire de jour en jour. Il est presque certain qu'aucun n'échappera en raison de la quantité de gaz qu'ils ont absorbée. Les blessures extérieures, tout en étant graves, ne mettent pas leurs jours en danger, mais les docteurs assurent que les organes intérieurs sont cuits.

Menin. — *Arrestation d'un contumax.* — La police locale vient d'arrêter un tisserand, Achille Van Holsbeke, âgé de vingt-un ans, né à Meerendre, demeurant à Halluin. Cet individu s'était soustrait à une peine de quinze jours de prison, prononcée contre lui, par le Tribunal correctionnel de Courtrai, pour coups et blessures volontaires. Il a été écroué à la prison de Courtrai.

— *Le jubilé sacerdotal de M. l'abbé Rogiers.* — Lundi le collège Saint-Louis fêtait le jubilé sacerdotal de cinquante ans de M. l'abbé Charles Rogiers, né à Heestert, en 1821, professeur en retraite du collège Saint-Louis. Il y a deux ans, M. Rogiers avait fait son jubilé professoral au même collège où il avait enseigné sans interruption à partir de l'année 1842.

La fête a été annoncée dimanche soir et lundi matin par des salves d'artillerie tirées dans l'établissement. A neuf heures et demie, une messe solennelle a été dite à la chapelle du collège par le vénérable jubilaire assisté de MM. Delbar, curé-doyen de Menin, Boone, ancien principal du collège, actuellement doyen à Ypres, et de M. Devrœ, principal.

A midi, un banquet intime a réuni M. Rogiers et sa famille, les membres du personnel enseignant et le clergé de la ville. A huit heures et demie, un feu d'artifice a été tiré par M. Bonte, professeur de sciences. La fête s'est terminée par une brillante retraite aux flambeaux par les élèves internes.

- *Justice de paix.* — M. E. Van Laere, industriel à Menin, est nommé juge-suppléant du canton de Menin en remplacement de M. le docteur Rembry-Barth, décédé.

— *Arrestation d'un déserteur.* — Un tisserand d'Halluin, Oscar Debevere, âgé de 25 ans, vient d'être arrêté par les agents Dreesen, De Boe et Lansens, comme déserteur du 3e régiment de lanciers (5e escadron) en garnison à Bruges. Debevere a été conduit devant M. l'auditeur militaire de Bruges.

Courtrai. — *Le secrétaire du commissaire de police insulté.* — Dimanche soir, vers sept heures trois quarts, M. A. De Burghgrave, secrétaire du commissaire de police de Courtrai, se trouvait au seuil de sa porte rue Voorstraate, quand un homme ivre jouant de l'accordéon vint à passer en compagnie de deux autres individus, également pris de boisson. Ces deux derniers apostrophèrent grossièrement M. De Burghgrave et ajoutèrent qu'il ne rédigerait plus longtemps de billets d'écrou, car il pouvait s'attendre à ce qu'on lui fasse son affaire.

Le secrétaire rentra chez lui pour ne pas provoquer de rassemblement, mais il ne tarda pas à sortir pour se mettre à la poursuite des trois ivrognes. Passant au quartier Saint-Jean il rencontra deux agents qui se joignirent à lui, et ont pu arrêter deux compagnons du joueur d'accordéon, Gustave Isenbaert, 30 ans et Alois Vanlandeghem, 19 ans, tous deux journaliers à Courtrai. Conduits au poste, ils n'ont cessé d'insulter les agents. « Si le parti socialiste arrive au pouvoir, s'écriaient ces énergumènes, ce sera fini de la police ! »

— *Tribunal correctionnel.* — Audience du 4 juin. — *Une affaire de mœurs.* — Un cordonnier, Joseph Decamps, demeurant à Roubaix, avait été condamné, par défaut, le 21 mai dernier, par le Tribunal correctionnel de Courtrai, à deux ans de prison pour attentat à la pudeur commis à Mont-à-Leux. La victime était une fillette âgée de moins de onze ans. Descamps ayant fait opposition au jugement, comparait devant le Tribunal qui reconnait l'inexactitude des faits mis à sa charge et prononce son acquittement.

Un drame dans un estaminet, à Ingelmunster, près Iseghem. — Un mort. — Un blessé. — Un lamentable évènement s'est produit, dimanche, vers huit heures du soir, dans l'estaminet Alois Mesdagh, au hameau Naalpandre, à Ingelmunster. Un journalier, Charles Verfaillie, s'étant présenté en état d'ivresse, le cabaretier voulut le mettre à la porte. Une rixe s'ensuivit, au cours de laquelle Mestdagh, saisissant un revolver, en tira trois coups sur l'ivrogne, qui tomba raide mort. Une personne présente a été également atteinte d'une balle à la jambe. Sa blessure est grave. Le cabaretier a été arrêté. Une descente du parquet de Tournai a eu lieu lundi matin.

Rolleghem (Tombrouck). — *Entre gendarmes et voleur.* — On se souvient qu'un vol a été commis ces jours derniers à Rolleghem au préjudice de M. Jules Rooge, marchand de mercerie et lainages. Malgré les plus actives recherches, les auteurs de ce vol sont demeurés inconnus.

Samedi, vers onze heures et demie du soir, le brigadier de gendarmerie Devos et les gendarmes Meirschman, Block, Debiende, de Mouscron et le garde-champêtre de Rolleghem, étaient embusqués, *par ordre du parquet*, à la bifurcation des routes de Klyberg et de Marcke, tandis que la gendarmerie de Courtrai gardait les principaux débouchés de cette ville. Dans le silence de la nuit, les gendarmes de Mouscron entendirent le bruit d'une fenêtre à coulisse se *fermer*, puis virent glisser le long d'un fossé un individu porteur d'une lourde charge. Ils lui intimèrent l'ordre de s'arrêter. Le noctambule se retourna, abandonna sa charge et prit la fuite en braquant sur les gendarmes un revolver. Le gendarme Meirschman tira deux coups de feu, mais sans atteindre le fuyard qui était parti, à travers champs, dans la direction d'Aelbecke. La charge se composait de pièces d'étoffe d'une valeur totale de soixante dix francs.

PENSÉES DIVERSES

Tout peut et doit arriver au clergé : la haine, l'exil, la torture, la mort. Il n'y a qu'une chose qu'il ne peut ni ne doit mériter : le mépris. R. P. LACORDAIRE.

**

L'homme qui rit toujours est un imbécile; l'homme qui ne rit jamais, est un sot. COMTE DE NUGENT.

JEUX DE BOULES

ROUBAIX. — Une grande partie de boules deux contre deux entre Deschamps et Jean le Rouge et le Gros Alphonse et le fils Dujardin a eu lieu dimanche dernier ... de 100 francs ... l'étranger. Le jeu désigné a été chez Sylvère Farvacque. L'enjeu ... treizième 8 de 13. Le gros Alphonse et Dujardin ont gagné à ... partie. L'animation a été extrême et deux magnifiques bouquets ont été offerts aux vainqueurs avec de nombreuses félicitations.

BIBLIOGRAPHIE

Le tarif douanier italien. — La Chambre de Commerce Française de Milan vient de livrer gratuitement à ses membres le 3e et dernier fascicule de la nouvelle traduction du Tarif général italien du 14 juillet 1887, comportant toutes les modifications survenues depuis sa création à ce jour, 1er mai 1894, et indiquant en regard des droits généraux ceux du Tarif conventionnel appliqué aux pays qui ont un traité de commerce avec l'Italie ainsi que, innovation des plus importantes, les protocoles annexés aux conventions commerciales conclues avec l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie et la Suisse. Comme supplément à ce qui avait été annoncé, il a été ajouté des notes sur les tares, sur les taxes intérieures de fabrication et sur les taxes frappant les produits provenant de l'étranger ; un tableau complet des traités de commerce liant l'Italie avec les autres états ; un tableau des importations françaises en Italie et des importations italiennes en France de 1884 à 1893 ; un tableau des principales importations étrangères en Italie pendant la même période et une relation étendue du traité de commerce Italo-Espagnol.

Une table générale des matières et une table alphabétique des articles dénommés au tarif général complètent ce travail important que M. Lucien Salomon, ex-président fondateur de la Chambre de commerce Française de Milan, a bien voulu se charger de mettre à jour de la manière la plus claire et la plus précise en y introduisant plusieurs innovations qui faciliteront singulièrement les recherches.

La Chambre de Commerce Française de Milan afin de couvrir de ses frais d'impression et de ceux relatifs à l'envoi gratuit fait à ses membres, *met en vente, dans ses bureaux, Via Brera*, la dite brochure in-quarto d'environ 80 pages, *au prix de* **3 francs**, contre envoi de la somme en un mandat postal à l'ordre de M. le Président de l'Institution.

Il convient d'adresser les demandes *très promptement*, car le tirage limité de cette publication sera vivement épuisé.

Traité pratique des brevets d'invention, droits et obligations de l'inventeur et du breveté par Armengaud aîné, ancien élève de l'école centrale des arts et manufactures, ingénieur-conseil en matière de propriété industrielle, chevalier de la Légion d'honneur, etc. — Les questions relatives aux brevets d'invention ont pris, aujourd'hui, une importance indiscutable et l'on peut dire qu'il n'est pas une industrie qui ne doive son état d'avancement et sa prospérité aux inventions qui s'y produisent. La connaissance exacte de la loi sur les brevets s'impose donc au plus grand nombre, et les inventeurs comme les industriels ont intérêt à la bien connaître. Il existe certainement de nombreux traités sur la matière, mais les uns sont trop sommaires et les autres envisagent la question à un point de vue trop doctrinal pour que le lecteur non initié puisse en tirer les indications pratiques dont il a besoin.

C'est en vue de ce dernier objectif que l'auteur a écrit son nouveau *Traité pratique des Brevets d'invention*. Familiarisé par un long exercice de la profession d'Ingénieur-Conseil avec l'étude de toutes les questions qui se rattachent aux brevets, il a pu donner, dans son ouvrage, l'interprétation réelle de la loi, en se basant sur son expérience bien connue et sur une jurisprudence qu'il a vu s'établir peu à peu. C'est à ces deux sources qu'il a puisé *les solutions qu'il donne des questions si multiples* que soulève la garantie des inventions. En parcourant la nomenclature des matières traitées dans l'ouvrage, on verra qu'il est bien peu d'espèces qui aient échappé à son examen et que le titre : *Traité pratique des Brevets d'invention* qu'il a choisi est pleinement justifié.

La 1re partie, un volume in-octavo de 425 pages est en vente au prix de 5 francs à la librairie technologique Armengaud aîné, 21, boulevard Poissonnière, Paris.

SAISON D'ÉTÉ

AUX

Fabriques Parisiennes

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16

ROUBAIX

SPÉCIALITE DE BLANC

Trousseaux et Layettes

FABRIQUE DE LINGERIE

et Broderie à la main

à Remiremont (Vosges)

Immense assortiment de **Lingerie fine**, pour

TROUSSEAUX ET LAYETTES

Choix considérable d'**articles** hautes nouveautés pour **enfants**, en **Robes, Douillettes, Pelisses cachemire** et **piqué, Robes de baptême, Chapeaux, Bonnets, Tabliers,** etc., etc.

RIDEAUX EN TOUS GENRES

SPÉCIALITÉ DE

LINGE BRODÉ A LA MAIN

GRAND ASSORTIMENT DE

DRAPS ET TAIES BRODÉS

Prix exceptionnel

DÉPOT de TOILES des VOSGES

ET

LINGE DE TABLE

garantis à l'usage

CHIFFRES ET BRODERIES

A FAÇON

GRAND CHOIX D'ARTICLES

POUR

1RE COMMUNION

PRIX-FIXE *marqué en chiffres connus*

NOMBREUSES OCCASIONS

Maison de Confiance

16, Rue du Vieil-Abreuvoir, 16, Roubaix

GUÉRISON

RADICALE des Maladies Secrètes

ET DES MALADIES DE LA **PEAU** DARTRES, ECZÉMAS, ULCÈRES VARIQUEUX

Consultations tous les jours, de 9 h. à 5 h., par

M. VANDENDRIESSCHE

médecin-consultant spécialiste

LILLE, 6, rue Puébla, 6, LILLE

POMMADE ANTIHERPÉTIQUE

Pour Dartres, Eczémas, Démangeaisons

2 fr. 25 le pot; 2 fr. 50 par mandat-poste

Une notice spéciale est envoyée FRANCO sous enveloppe contre timbre de 0,15 c. 35149

BUVEZ LE

RHUM NÉGRITA

c'est le meilleur

Seuls concessionnaires : Coulon-Cuvellier, à Roubaix. Samarcq-Joveniau à Tourcoing. 36703 — 7932

PILULES GICQUEL, la Boite 1f50 37490

GOFFIN et GABEREL

48, rue de l'Epeule, Roubaix

ENTREPRISE GÉNÉRALE

de Bâtiments

MAÇONNERIE, DALLAGES, CITERNAGES

Pierres, Marbres, Platonnage

Nouveaux **PLANCHERS** syst. Hennebique

ÉCONOMIQUES et INCOMBUSTIBLES

en acier et béton de ciment

SÉCURITÉ ABSOLUE CONTRE L'INCENDIE

ADRESSE COMMERCIALE

Blindage de bobinots, ouvrages divers, étripennes en métal **Edouard Defretin**, tourneur en bois 15, rue Plutarque, Roubaix.

BULLETIN INDUSTRIEL ET COMMERCIAL

REVUE DES MARCHES

MARCHES D'ORIGINE

Buenos-Ayres, 2 juin.

Le cours de l'or est à 392 0|0 piastres papier monnaie.

MARCHES D'IMPORTATION

Anvers, 5 juin.

(par télégraphe)

En disponible, il a été traité ... balles Espagne ... b. Plata.

Le Havre, 4 juin.

(De notre correspondant particulier)

Laines. — La cote a été laissée sans changement ce matin; affaires nulles; cette après-midi, baisse de 50 centimes, marché calme.

En disponible on a vendu 51 balles Buenos-Ayres 2 filières à prix tenus secrets.

A terme on a noté 300 balles dont détail suit : 50 balles Buenos-Ayres sur octobre à 120,50; 175 balles dito sur décembre de 122 à 121 et 75 balles dito sur mars de 126,50 à 126.

Primes. — 50 balles sur octobre base 120.50 double prime 6 fr. 300 balles sur décembre base 122 à 121,50 double prime 7,50 et 7 fr.

Voici les cours de clôture: mai »»».»», juin 117.»», juillet 118, août 118,50 septembre 119,50, octobre 120, novembre 121, décembre 121,50, janvier 122, février 125.50, mars 126, avril 126.

MARCHES DE CONSOMMATION

BELGIQUE

Verviers, 2 juin.

(De notre correspondant particulier)

La dernière quinzaine du mois de mai a été marquée *d'un calme absolu*.

Au lieu de la demande active qui régnait toujours en ce moment où la saison devrait battre son plein, c'est le manque d'ordres, de désignations qui a été le ton de cette période.

Les filateurs tant à façon qu'à forfait ont énormément de peine à activer leurs établissements, et ce n'est qu'avec des prix très mauvais, souvent en dessous du prix de revient qu'on arrive à décrocher un petit ordre.

En somme la situation reste mauvaise depuis le 1er janvier, les prix se maintiennent difficilement, la tendance générale est à la baisse et le manque d'ordres commence à se faire sentir vivement.

Espérons que les Etats-Unis adopteront bientôt le bill Wilson et que celui-ci apportera une amélioration.

REVUE ÉCONOMIQUE

Mouvement comparé des laines de la Plata par le port du Havre pendant les cinq premiers mois.

	IMPORTATIONS		EXPÉDITIONS		VENTES	
1887	12 346	Balles	4.407	Balles	3.669	Balles
1888	24.845	»	7.960	»	7.957	»
1889	11.567	»	6.527	»	8.096	»
1890	12.099	»	8.439	»	4 839	»
1891	19.433	»	11.110	»	1.484	»
1892	16.794	»	12.747	»	981	»
1893	27 652	»	10.154	»	898	»
1894	16.465	»	4.775	»	2.765	»

Une diminution sur les droits des fils de coton

A L'ENTRÉE EN BELGIQUE

Le projet de tarification nouvelle déposé par le gouvernement belge comporte un abaissement considérable des droits sur les fils de coton.

Voici, mis en regard, les chiffres de la tarification ancienne et de la tarification nouvelle:

ANCIENNE TARIFICATION

Fils de de coton écrus ou blanchis mesurant au 1|2 kil. 20,000 m. ou moins 15 fr. par 100 kilos; 20,000 m. à 30,000 20 id.; 30,000 m. à 40,000 30 id.; 40,000 m. à 65,000 40 id.; plus de 65,000 m. 10 id.

Teints ou ourdis mesurant au 1|2 kil. 20,000 m. ou moins, 25 fr. par 100 kil.; 20,000 m. à 30,000, 30 fr. id.; 30,000 m. à 40.000, 40 fr. id.; 40,000 m. à 65,000, 50 fr. id.; plus de 65,000 m. 10 fr. id.

NOUVELLE TARIFICATION PROPOSÉE

Fils de coton simples écrus ou blanchis mesurant au 1|2 kil. — 20,000 m. au moins 10 fr. par 100 kilos ; 20,000 m. à 40,000, 15 fr. id. ; 40,000 m. à 65,000, 20 fr. id.; 65,000 m. et plus, 5 fr. id.

Retors. — 5 centimes de plus que les simples jusqu'à 65,000 mètres.

Teints. — 5 centimes de plus que les écrus jusqu'à 65,000 mètres ; au-dessus de 65,000 mètres plus rien.

COTONS

(Dépêche communiquée par M. LEON CLERC)

Liverpool, 5 juin, 1 h.

Ventes : 10.000 balles. Marché facile.

Juin............	3 60/64	Nov-Décembre	4 00/64
Juin-Juillet	3 60/64	Décemb.-Janv.	4 01/64
Juillet-Août....	3 61/64	Janv.-Février.	4 02/04
Août-Septemb.	3 62/64	Février-Mars..	4 03/64
Sept.-Octobre.	3 62/64	Avril............	.../...
Oct-Novembre	3 63/64	Mai...	.../...

Le Havre, 4 juin.

(De notre correspondant particulier)

Cotons. — Nous avons eu ce matin un bon courant d'affaires en disponible, mais les prix étaient faciles; le low-middling New-Orléans a pu ainsi se traiter à 49 fr.

A terme la cote a été baissée de 37 cent. 1|2 ensuite on a encore pu traiter à 12 cent. 1|2 au-dessous.

Cette après-midi, il s'est encore traité passablement d'affaires en disponible à prix sans changement.

Le terme est en baisse de 25 centimes.

En disponible on a noté 1542 balles.

A terme on a vendu 5650 balles.

Voici les cours de clôture : Juin 46 1|2, juillet 46 7|8; août 47 1|8; septembre 47 3|8; octobre 47 3|4; novembre 48 »|» ; décembre 48 1|4; janvier 48 5|8; février 49 »|»; mars 49 1|4; avril 49 1|2; Mai 49 3|4.

Le disponible a haussé samedi de 1|8 c. à Charleston et Wilmington, de 1|16 c. à Mobile et Memphis.

Les futurs ont haussé de 4 à 5 p. à New-York et de 4 à 6 p. à New-Orléans.

A Liverpool, on a fait ce jour 10,000 balles en disponible, prix faciles. Futurs calmes.

Brême, 2 juin.

Bourse pour coton du 26 mai au 2 juin

Importé: 11,885 balles coton d'Amérique, ... balles des Indes et ...... diverses. Total 11,885 balles.

Disposé: 15.125 balles coton d'Amérique, 2 balles des Indes et 285 diverses. Total, 15,412 balles.

Stock le 2 juin : 183,683 balles coton d'Amérique, 2182 balles des Indes et 3830 diverses. Total 189,695 balles.

Tendance : ferme.

Manchester, 1er juin.

Les tissus sont calmes; on a obtenu quelques affaires pour l'Extrême-Orient, toutefois ceci est exceptionnel et les fabricants ont dans la plupart des cas épuisé leurs engagements. Pour les autres marchés la demande s'est ralentie et les prix sont occasionnellement plus faciles. En filés on ne signale que des transactions modérées; les prix sont fermes, mais toute hausse demandée arrête immédiatement les affaires.

New-York, 1er juin.

	Cette sem.	Sem. préc.	1892 93
Recettes de l'Atlantique	7.000	13.400	11.000
Recettes du Golfe	4.400	7.600	12.000
Totaux	11.400	21.000	23.000
Recettes depuis 1er sept. de l'Atlantique	2.745.964	2.725 200	2.105.000
Recettes depuis 1er sept. du Golfe	3.035.900	3.027.500	2.737.000
Totaux	5.781.864	5.752.700	4.842.000
Exportations pour l'Angleterre	21.000	7.000	17.000
Exportations pour la France	—	—	2.000
Exportations pour le Continent	11.000	32.000	9.000
Totaux	32.000	39.000	28.000
Exportations depuis 1er sept. pr l'Angleterre.	2.749.000	2.728.000	2.098.000
Exportations depuis 1er sept. pr Continent	2.167.000	2.156.000	1.848.000
Totaux	4.916.000	4.884.000	3.946.000
Stock dans tous les ports	438.000	467.000	474.000
Stock de l'intérieur	227.000	245.000	302.000
Stock à New-Orléans	94.000	107.000	130.000
Stock à New-York	219.000	234.000	203.000
Recettes de l'intérieur	11.000	11.000	15.000
Délivraisons des plantations	2.000	9.000	14.000
Acheté pour filatures américaines	9.000	9.000	19.000
Acheté pour filatures depuis 1er sept.	605.000	656.000	819.000
Ventes s/délivraison à New-York	130.000	110.300	121.000
Ventes s/délivraison à New-Orléans	59.000	28.000	31.000
Ventes en disponible à New-York	1.100	1.200	2 0

New-Orléans, 1er juin.

Voici le relevé du mouvement de la récolte des cotons :

	1894	1893
	Balles	Balles
Recettes dans les ports	5.821.000	4.905.000
» par voie de terre	715.000	800.000
Consommation du Sud	595.000	576.000
Dito de l'intérieur	48.000	73.000
Total visible	7.179.000	6.354.000

La pluie est légère dans beaucoup de districts et sur certains points, elle serait bienfaisante. La température est basse, retardant la croissance. Les avis du Texas sont très satisfaisants et dans les sections les plus précoces la plante commence à fleurir.

Bombay, 2 juin.

(Dép. de MM. Prier de Saone et Ce)

Change : Sur Londres : sh. 1 1 1|16.

Change : Sur Paris : 1 37 1|2.

La mousson est attendue dans une dizaine de jours.

LIN, JUTE & CHANVRE

Gand, 1er juin.

Lins et étoupes. — Les quelques rares petites ventes en lins de Russie se font à des prix en faveur des acheteurs. Les apports en lins du pays étaient moindres encore que ceux de la semaine dernière, les prix n'ont guère varié.

La vente en fils de lin reste des plus difficiles et les prix deviennent de moins en moins rémunérateurs. Les fils d'étoupes s'écoulent passablement. En fils de coton, la vente est assez courante. — Les toiles sont peu demandées.

Malines, 2 juin.

Lins. — On cote fr. ».»» à ».»», les 3 kil.

Toiles. — On a exposé en vente 100 pièces, dont 33 grises et 67 blanches : les premières se sont vendues de fr. 0.75 à 0.90 et les secondes de 0.90 à 1.60 le mètre.

Dundee, 31 mai.

Fils de lin et d'étoupes. — Marché par continuation calme; les filés mouillés et séchés se cotent à des prix en faveur des acheteurs. Fils de jute fermes; 8 lb cops 1s. 3 3|4d. à 1s. 4d.; Worps common à medium 1s. 5d. à 1s. 5 1|2d. Tissus de jute calmes mais sans tendance vers une baisse ultérieure.

PROCÉDÉS DE TEINTURE

Procédé chromo pour la teinture des tissus et étoffes de toute nature de M. Gillet

Ce procédé, pour teindre les tissus, étoffes, etc., et couleurs diverses d'effets fantaisistes et variés, consiste à nouer aux emplacements où l'on veut obtenir les effets de chromo, les pièces de tissus à teindre, avec des nœuds flottants ou non flottants. Les pièces sont ensuite passées à la teinture; on essore et on dénoue le tout.

Le dessin obtenu est une espèce de marbre ou marbrure d'une seule couleur sur le fond que possédait déjà la pièce, fond d'une nuance quelconque.

On teint la pièce une deuxième fois en opérant comme pour la première fois. Cette deuxième opération produit des effets nouveaux assimilés aux impressions en chromo, parce que les teintes se fondent les unes sur les autres, les unes à côté